



DIHVa^v

déchèterie intercommunale du Haut-Vallon

PROJET

**Ouverture possible
courant 2025-2026**

Une solution intercommunale
pour éliminer et valoriser
nos déchets occasionnels et
spéciaux (dangereux) via des
filières appropriées

Communes
intéressées
**Courtelay,
Renan, Sonvilier,
Saint-Imier
et Villeret**



DIHV^a

déchèterie intercommunale du Haut-Vallon

PROJET

LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE POUR LE HAUT VALLON (DIHV^a)

LES COMMUNES DU HAUT DU VALLON DE SAINT-IMIER ONT CONSTATÉ UN BESOIN DE SERVICE DE DÉCHÈTERIE POUR LEURS HABITANTS AFIN DE LEUR OFFRIR UNE SOLUTION POUR SE DÉBARRASSER DE LEURS DÉCHETS OCCASIONNELS ET SPÉCIAUX (DANGEREUX), LUTTER CONTRE LE LITTERING ET ÉVITER LE NOMADISME.

LE FUTUR SITE

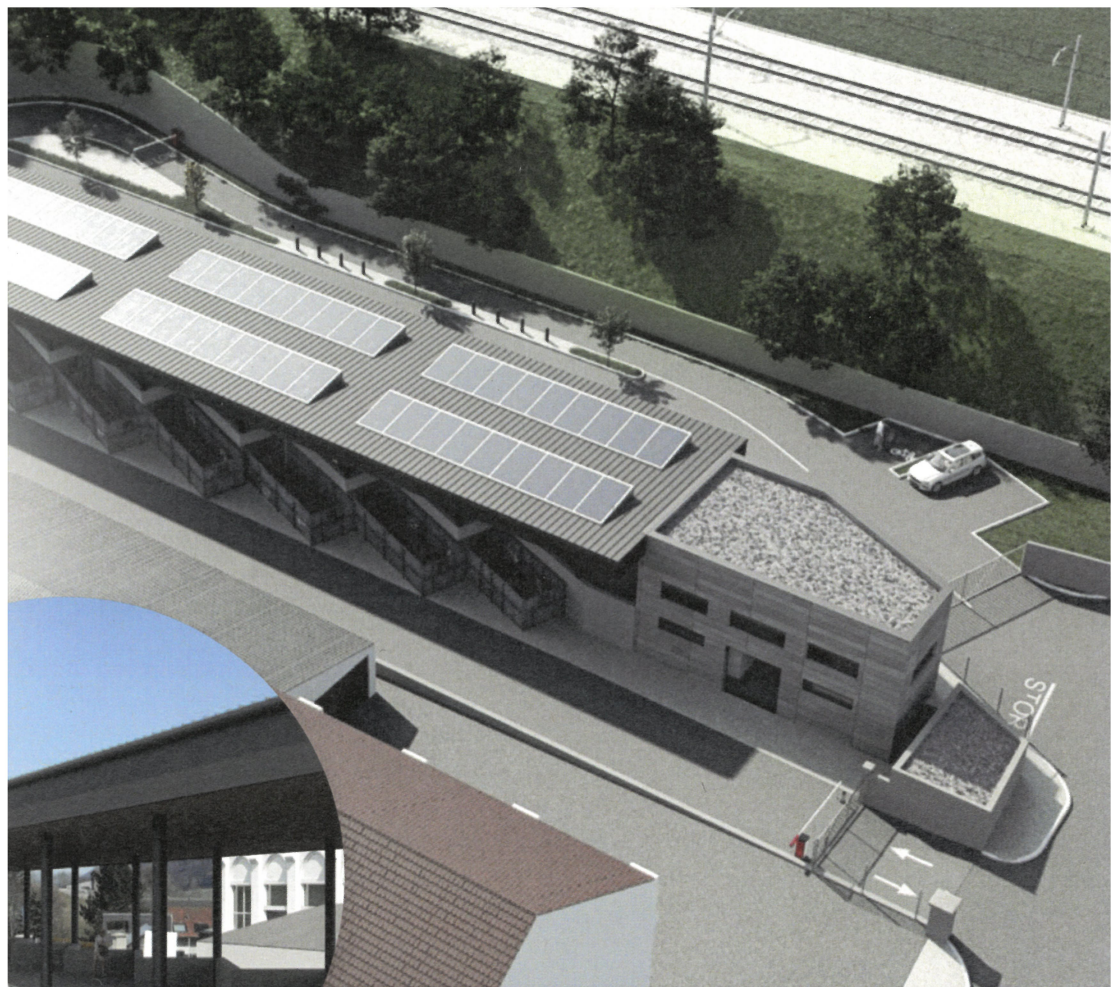
Répondant à plusieurs critères de sélection, l'actuelle déchèterie de Saint-Imier a été choisie. A travers un comité de pilotage, les communes fixent les règles d'exploitation et l'offre de services.

Vadec, entreprise en mains publiques, dont les communes sont actionnaires, serait mandatée pour la construction et l'exploitation de la déchèterie. Complètement repensée et réaménagée, elle évoluerait et serait alors conforme aux nouveaux standards en vigueur, grâce à un aménagement végétalisé, une partie couverte, des panneaux photovoltaïques et un absorbant phonique.

Les bennes plus grandes permettraient d'accueillir 1/3 de déchets en plus et de limiter le trafic en sortie.



Pendant les 6 mois de travaux,
un service de remplacement
sera temporairement créé
et assuré par les communes
concernées.



UN COMPLÉMENT AUX ÉCOPOINTS ACTUELS

La déchèterie complète les écopoints des communes : bouteilles et pots en verre, emballages en aluminium et fer blanc, le cas échéant, papier et carton doivent toujours être déposés sur ces sites de proximité. La gestion des écopoints sera intégrée dans le service DIHVa pour une meilleure optimisation des vidages et des coûts.

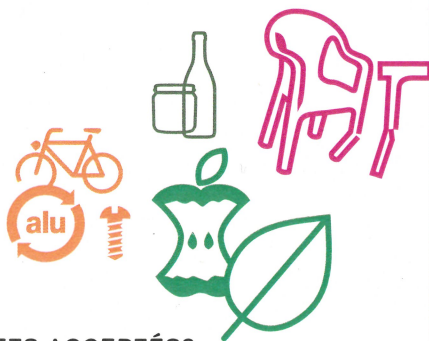
DIHV^a

déchèterie intercommunale du Haut-Vallon

EN SYNTHÈSE

Ce service intercommunal permettrait d'offrir aux habitants et aux acteurs économiques, un service largement accessible, favorisant la valorisation de leurs déchets, à des conditions techniques et économiques mutualisées et pilotées conjointement par les communes.

➤ IL REVIENT AUX HABITANTS DE SE PRONONCER SUR LA PARTICIPATION DE LEUR COMMUNE À CE PROJET INTERCOMMUNAL.



QUELS DÉCHETS ACCEPTÉS?

Les déchets accueillis seraient les mêmes qu'aujourd'hui : déchets encombrants combustibles (DEC), déchets encombrants métalliques, papier, carton, verre, boîtes (alu et fer blanc), déchets électriques et électroniques, déchets inertes, petites fractions (textiles, huiles...). Elle accueillerait en plus : les bio-déchets et tous les déchets spéciaux (dangereux) des ménages.

Les visiteurs le souhaitant, pourraient donner leurs objets réutilisables dans la partie ressourcerie. Cela permettrait de nouer un partenariat avec une structure caritative de la région et de développer dans le Vallon, un lieu de vente de seconde main.

UN LARGE ACCÈS

Tous les ménages des communes participantes et contributrices du projet, pourraient accéder à la déchèterie ; pour entrer, tout visiteur devra être muni d'un identifiant (badge, QR code) garantissant qu'il réside dans une commune partenaire du projet, ce qui permettra de limiter les abus.

Les horaires d'ouverture seraient étendus à 6 jours par semaine :

- **du lundi au vendredi (habitants et entreprises)** de 14h à 17h aux heures d'hiver et de 14h à 18h aux heures d'été ;
- **le samedi (habitants)** de 10h à 14h aux heures d'hiver et de 8h à 16h aux heures d'été.

La population des communes participantes accéderait sans payer, de même que les entreprises, artisans et agriculteurs installés dans ces mêmes communes, pour la seule part de leurs déchets assimilables aux déchets produits par les ménages, en terme de quantité et qualité.

Pour les déchets spécifiques résultant de leurs activités, l'accès serait possible uniquement la semaine et moyennant paiement.

Pour information, la déchèterie actuelle est ouverte 4 demi-journées par semaine, sans accès pour les entreprises, artisans et agriculteurs.